

Boîte à bébé

INFORMATION

POUR LA PERSONNE QUI DÉPOSE LE BÉBÉ



Boîte
à bébé

Lisez impérativement ce document !
Il contient des informations très importantes que vous devez connaître et qui vous seront utiles.

INTRODUCTION

Vous avez laissé votre bébé, de manière anonyme dans la boîte à bébé de Sion, pour qu'il y soit trouvé et pris en charge. Sachez que la boîte à bébé est neutre sur les plans politique, idéologique et religieux.

ACTIVATION DE L'ALARME

Après que le bébé ait été déposé, la fermeture de la fenêtre sera définitive. Un délai de 5 minutes s'écoule avant que l'alarme se déclenche.

L'alarme signalant la présence d'un bébé est envoyée de jour comme de nuit au personnel du Service de pédiatrie de l'hôpital de Sion.

PRISE EN CHARGE DU BÉBÉ SUR PLACE

A leur arrivée à la boîte à bébé, les professionnels de la pédiatrie font une première évaluation de l'état du bébé.

PRISE EN CHARGE MÉDICO-INFIRMIÈRE

Le bébé sera ensuite hospitalisé dans le service de pédiatrie jusqu'à sa prise en charge par l'Office de la Protection de l'Enfant (OPE). Ce bébé est sous haute protection à l'hôpital.

VOLONTÉ DE RÉCUPÉRER L'ENFANT

Si vous changez d'avis et souhaitez récupérer votre bébé, vous pouvez vous adresser à l'Office de la protection de l'enfant (027 606 48 40) qui interpellera les instances compétentes pour une décision.

Au-delà d'un délai de 3 mois, l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) prendra les décisions qui s'imposent. En principe, il ne sera plus possible de récupérer l'enfant.

DROIT DE L'ENFANT À CONNAITRE SES ORIGINES

Conformément à la convention du droit de l'enfant et aux dispositions du code civil suisse (article 268c), un enfant a le droit de connaître ses origines.
Nous vous recommandons d'envoyer votre identité à :

M. Rossier Marc, Directeur de l'Office pour la protection de l'enfant (OPE)
Avenue Ritz 29, 1950 Sion avec la mention « CONFIDENTIALITE » au cas où à sa majorité, il exprime le souhait de connaître ses origines.

Cette information sera traitée de manière confidentielle.

MESURES DE SOUTIEN

Dans cette étape difficile, nous vous rappelons qu'il existe des mesures de soutien et de conseil. Vous pouvez contacter les organisations suivantes, aussi de manière anonyme si nécessaire.

**SIPE – Sexualité Information Prévention Education – www.sipe-vs.ch,
027 323 46 48 (Sion) sion@sipe-vs.ch 027 455 58 18 (Sierre) sierre@sipe-vs.ch T 027 722 66 80 (Martigny) martigny@sipe-vs.ch 024 471 00 13
(Monthey) monthey@sipe-vs.ch 027 923 93 13 (Brigue) brig@sipe-vs.ch**

Des professionnels sont à votre écoute pour considérer tranquillement votre situation et à envisager toutes les solutions possibles de manière confidentielle et gratuite.

Vous serez informée sur vos droits à recevoir une aide matérielle ou financière ainsi que sur l'assistance privée et publique dont vous pouvez bénéficier. Au besoin, vous serez accompagnée dans les démarches administratives et juridiques à entreprendre. Vous serez informée sur toutes les questions relatives à l'adoption et orientée vers les organismes compétents en la matière.

Pour vous aider et vous accompagner aux mieux selon vos besoins, et quelque soit votre décision, les centres SIPE collaborent avec d'autres professionnels des domaines de la santé et du social.

OPE – Office pour la protection de l'enfant - 027 606 48 40 (Sion)
027 606 98 61 (Sierre) 027 606 98 31 (Martigny) 027 606 98 01 (Monthey)
027 606 99 50 (Brigue) 027 606 99 10 (Viège)

Des intervenants en protection de l'enfant sont à disposition dans les centres régionaux pour répondre aux problèmes des enfants et des familles en difficulté. Lui incombent notamment l'adoption, les placements d'urgence, le soutien et conseils aux parents et aux enfants.

Consultation sages-femmes conseillères – 027 603 85 18 (hôpital de Sion)

Elles consultent et répondent aux appels les mercredis, jeudis et vendredis. L'entretien est confidentiel, non médicalisé et gratuit. Il permet de vous écouter sur les préoccupations et inquiétudes liées à votre grossesse, de rechercher avec vous des solutions adaptées à votre situation et de vous accompagner dans vos choix. Les consultations s'adressent aux femmes enceintes en situation de vulnérabilité :

- Vécu difficile de la grossesse
- Conditions financières et/ou sociales précaires...
- Fragilités émotionnelles
- Accouchement confidentiel
- Violences conjugales (coups, etc.)
- Dépendance (drogues, alcool, etc.)
- Isolement social
- Adolescence

Consultation sages-femmes – 027 604 24 85 (hôpital de Viège)

Elles répondent aux appels tous les jours et consultent le mardi et vendredi après-midi. Les sages-femmes de l'hôpital de Viège accompagnent les femmes enceintes pendant la grossesse, la naissance et la période postnatale. Elles leur offrent des consultations ciblées et personnelles au début (1er tiers) et à la fin (dernier tiers) de leur grossesse.

SPPEA – Service de psychiatrie et de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent pour le Valais romand - 027 603 79 10 (Sierre)

Le Service de psychiatrie-psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (SPPEA) propose des prises en charge thérapeutiques en cas de souffrance psychique ou de troubles de la relation parents-enfants.

- Consultation et thérapie des troubles et maladies psychiatriques et psychiques (psychothérapies individuelles, familiales ou de groupe)
- Antenne de périnatalité, grossesse et 0-18 mois

**Centre de compétences en psychiatrie et psychothérapie (CCPP)
pour le Valais romand - Adulte - 027 603 84 40 (Sion) 027 603 63 00
(Martigny) 027 603 84 70 (Sierre) 027 604 74 35 (Monthe)**

Les quatre centres de compétences en psychiatrie et psychothérapie pour le Valais romand assurent une prise en charge psychiatrique globale. Dans les missions de ces centres figurent notamment : la consultation, le traitement de jour, l'urgence psychiatrique et l'intervention dans le milieu.

**Département de psychiatrie et psychothérapie du Haut-Valais
Adultes, adolescents et enfants: 027 604 36 50 (Brigue)
Urgences 24h/24 : 027 604 36 50 (Brigue)**

Le Centre psychiatrique du Haut-Valais (PZO) assure une prise en charge psychiatrique globale. Elle comprend la prévention, le traitement et l'encadrement des patients atteints dans leur santé psychique, pour l'ensemble des classes d'âge (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), des groupes de population et des diagnostics. Le PZO gère les crises psychiques aiguës, les urgences (service de permanence 24h/24) et le suivi des maladies à évolution chronique.

CONTACTS

Hôpital du Valais

Hôpital de Sion

Département Femme / Enfant

Av. du Grand-Champsec 80

1951 Sion

027 603 41 65

Consultation sages-femmes conseillères : **027 603 85 18**

www.hopitalvs.ch/boiteabebe

Hôpital du Valais

Hôpital de Viège

Département Femme / Enfant

Pflanzettastrasse 8

3930 Viège

Consultation sages-femmes: **027 604 24 85**

www.spitalvs.ch/babyfenster

Direction de l'Office pour la protection de l'enfant (OPE)

Avenue Ritz 29

1950 Sion

027 606 48 40

ope@admin.vs.ch

www.vs.ch/scj

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Français : **027 606 48 40** (Sion) **027 606 98 61** (Sierre)

027 606 98 31 (Martigny) **027 606 98 01** (Monthey)

Allemand : **027 606 99 50** (Brigue) **027 606 99 10** (Viège)